



Les DP vous informent,

juin 2015,



Conseillers à dominante entreprise

« Respecter les fiches de vœux »

Sur le site de Nevers, les agents ont été sollicités pour faire remonter, par une fiche de vœu, leurs souhaits d'intégrer l'équipe CDE. La clôture était fixée au 16 juin et le 12 juin, était organisé un séminaire regroupant les conseillers retenus. Si le séminaire, suite aux remontées des collègues a été annulé, nous avons alerté l'établissement sur ce traitement « cavalier » des candidatures.

Pour l'établissement, dans la Nièvre, un pré-repérage des agents, via entretien avec REP, s'était fait en février-mars. La convocation au séminaire s'était donc faite sur la base de celui-ci par la DDO, qui reconnaît l'établissement, a fait une erreur. C'est donc pour cela que le séminaire a été annulé.

Le SNU revendique que soit respecté les procédures et les agents et que les prises de décisions se fassent bien en lien avec les fiches de vœux.

Parts variables des agents publics

« Le statut 2003 s'applique toujours à Pôle Emploi »

Comme d'habitude, en juin et en décembre, nous avons sollicité l'établissement afin qu'il fasse respecter le statut 2003 qui indique que en matière de parts variables, « *Le décisionnaire informe oralement chacun des agents de la proposition de décision le concernant, en la motivant, au cours d'un entretien préalable.* » En effet, les agents publics n'ont connaissance de l'attribution - ou pas - de parts variables qu'à la lecture de leur fiche de paye, la notification écrite n'étant donnée qu'après le règlement du salaire.

Un rappel aux ELD a été fait.

Nous remercions l'établissement et serons attentif lors des prochaines campagnes de parts variables, peut être aurons nous à reposer une nouvelle fois cette question, qui sait ?

Vos contacts :

Elus DP :

mahir.atay@pole-emploi.fr
f.chambarlhac@pole-emploi.fr
sophie.euvrard@pole-emploi.fr
patrice.matri@pole-emploi.fr
christelle.mosconi@pole-emploi.fr
patricia.puzenat@pole-emploi.fr

Ensemble, Débattons, Créons, Agissons

Dijon le 29 juin 2015

